L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 13 OCTOBRE 1870. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 13 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails voir aux annonces.

[illegible] F. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, [illegible] Vieille-Levée — Vente sans réserve de [illegible] de bottes, souliers et brodequins, et [illegible] bottes et congress [illegible].

[illegible] Valeton, au No 11 rue Natchez, vente [illegible] de jambons, épaules, bœuf, porc, [illegible], huile, vin, etc.

[illegible] même, au No. 11 de la rue Natchez—Noix.

[illegible] Dejan, aux écuries de [illegible] Liner, rue [illegible] de selle et de harnais, mulets, bug[illegible].

[illegible] de Férlet, au coin des rues Louisa et [illegible]. Un lot général de meubles, une [illegible] à coudre, etc.

[illegible] Montgomery, à sa salle d'encan—Vente de meubles.

[illegible], au coin des rues Bayou et Ro[illegible] fonds d'un magasin de groceries.

[illegible] Marks & Co., au No 35 de la rue de [illegible] Habillements de saison, lingerie [illegible].

[illegible] & Co., au Nos 62 et 64 de la rue de [illegible] Marchandises sèches, lingerie de [illegible] articles de fantaisie.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

Les Remontrances de la Prusse.

Le télégraphe annonce que la Prusse a [illegible] au gouvernement des Etats-Unis [illegible] remontrances—une autre dépêche [illegible] énergique protestation—contre les [illegible] d'armes et de munitions de [illegible] qui se font de New York en France. [illegible] Guillaume, dont la marine de guerre [illegible] abritée son pavillon dans [illegible] ports anglais ou dans les rivières alle[illegible] derrière des barrages et des ran[illegible] de torpilles, trouve intolérable que [illegible] amis, les Yankees, laissent la [illegible] s'approvisionner dans leurs boutiques [illegible] et de munitions de guerre [illegible] contre ses projets d'agrandissement et de conquête.

[illegible] oppose le droit des gens, il ré[illegible] que le droit des gens n'est pas fait [illegible] Prussiens; si on lui cite Vatel, il [illegible] n'en connaît qu'un : celui qui [illegible] son épée de chef à travers le [illegible] que la marée était en retard. [illegible]-t-on la neutralité, le vieux roi [illegible] qu'une—celle qui consiste à [illegible] à la Prusse, mais rien à ses [illegible].

[illegible] menaces à l'Angleterre, des remon[illegible] aux Etats-Unis. Bismarck et son [illegible] vont pas de main morte. On [illegible] d'ailleurs leur mauvaise humeur à [illegible] un million de fusils venant des [illegible] de la Grande-Bretagne et de ceux de [illegible] vont bientôt se dresser entre eux [illegible] entière allemande et entourer d'un [illegible] de feu l'armée qui assiège Paris. [illegible] n'est pas toujours d'une bonne po[illegible] de montrer sa mauvaise humeur.

[illegible] espère gagner la Prusse en envoyant [illegible] acrimonieuses au cabinet de [illegible] ! Elle en retirera que des leçons [illegible] d'histoire, et elle s'aliénera les [illegible] de cette partie du peuple am[illegible] qui s'était montrée favorable à la [illegible] allemande.

[illegible] de Bismarck pense peut-être que la [illegible] qu'il vient d'adresser à Wash[illegible] mieux accueillie que celle qui [illegible] son effet à Londres. Suppose-t-il [illegible] le parti républicain ait tellement [illegible] disposer les électeurs allemands [illegible] consentirait à se soumettre aux or[illegible] Guillaume et à violer la Consti[illegible] et les lois qui protègent la liberté [illegible] ! En sommes-nous venus à [illegible] que les citoyens américains d'ori[illegible] allemande attendront un mot d'ordre [illegible] patrie pour voter dans tel ou [illegible] ! Le roi Guillaume, qui voulait [illegible] un prince de sa famille à la nation [illegible], élèvera-t-il la prétention jus[illegible] désigner et voter les siens de [illegible] Amérique, le candidat sur lequel [illegible] voter à la prochaine élection [illegible] ?

[illegible] remontrances à la République des [illegible] Décidément Guillaume ne [illegible] d'obstacles. Attendons-nous [illegible] comme colonies alle[illegible] cette partie de l'Union peu[illegible] des émigrants de race teutoni[illegible] large gerr. aigle est en vi[illegible] nombreuse. Washington [illegible] pour remplacer celle que la [illegible] vent con[illegible] française !

[illegible] donc avec une certaine curio[illegible] des sages qui composent le [illegible] du président Grant. Elle formera [illegible] le pendant de cette fameuse [illegible] envoyée à M. Bancroft pour con[illegible] l'effet des nouvelles de M [illegible] comment concilier le respect [illegible] avec le désir que l'on [illegible] d'être agréable à ces bons [illegible] d'Europe, et sortir de ne pas [illegible] ce million d'électeurs teutons [illegible] de l'autocrate de toutes les [illegible] enivrés tout autant que [illegible] cousins ? C'est une tâche de [illegible] M. Fish s'en tire à son hon[illegible] un brevet de diplomate [illegible] que des documents aussi [illegible] que cette dépêche de remon[illegible] la réponse du président seront [illegible] livrés à la publicité.

* * *

[illegible]—Le Bureau des cour[illegible] la Nlle-Orléans annonce que par [illegible] pour la mémoire illustre du géné[illegible] a résolu à l'unanimité de s'a[illegible] jusqu'à vendredi, 14 du courant.

* * *

Le "Fluide Prophylactic" de Darby, [illegible] désinfectant, combine tous les [illegible] de la meilleure liqueur fran[illegible] de Labarraque avec les qualités pré[illegible] du permenganates. C'est la com[illegible] la plus savante et la plus effective [illegible] nettoyer et purifier que nous ayons [illegible] vue.

* * *

[illegible]PECHES ADDITIONNELLES

PAR LE CABLE.

[Tent]ative de Suicide de Napoleon.

[Per]tes considérables des Prussiens devant Metz.

[illegible] Langton, 9 octobre—Le baron Gerolt [illegible] prussien, a télégraphié la subs[illegible] de la proclamation de neutralité de [illegible] et il exprime la croyance qu'il [illegible] en échange des félicitations, ne [illegible] pas que son gouvernement ne soit [illegible] que son représentant de la [illegible] de l'administration ici.

[illegible] suite du siège de Paris et des dé[illegible] subit la transmission des malles [illegible] télégrammes, la légation française [illegible] des communications nulle part [illegible] son gouvernement ; elle n'a pas [illegible] dépêches depuis plusieurs jours.

[illegible] Metz, 7 octobre.—Dans la dépê[illegible] de la *Tribune*, transmise de [illegible] la presse de la Nouvelle-Or[illegible] qui suit. [illegible] sont du fusiliers du 88 régiment [illegible] a été presque complète[illegible]. Les autres bataillons du [illegible] et le 26e régiment de la [illegible] aussi grandement souffert.

[illegible] 9 octobre—La malle d'Euro[illegible] ce soir apporte les détails de [illegible] de suicide de Napoléon le 18. [illegible] le correspondant à Cassel [illegible] de Victor qui a des facilités [illegible] pour obtenir des informa[illegible] ce qui suit :

[illegible] prussien a donné les [illegible] plus sévères pour empêcher [illegible] aux bureaux télégraphi[illegible] tous des faits que je vais [illegible] des sources authenti[illegible].

[illegible] de toutes les tentatives pour [illegible] nouvelle s'est ra[illegible] que Napoléon avait fait [illegible] de suicide. Les détails [illegible] comme suit : [illegible] Napoléon avait montré depuis [illegible] grande exaltation d'es[illegible] depuis quelques jours. [illegible] dépêches et plusieurs lettres [illegible] de Hastings, il parlait peu [illegible] depuis deux jours, quitté sa [illegible] une fois, c'était vers cinq [illegible] soir. Il avait donné l'ordre [illegible] les dépêches qui arriveraient [illegible] apportées immédiatement [illegible].

[illegible] dépêches qui venaient d'arriver de [illegible] et de Bruxelles lui furent portées [illegible]. Ils les lut et parut visible[illegible]. Il retourna alors au château [illegible] dans sa chambre. Au bout de [illegible], n'entendant aucun bruit et [illegible] ayant pas reparaître, la personne [illegible] prévenu l'alarme. A neuf heures [illegible] résolurent, sous pré[illegible] communication importante, [illegible] a être admises dans sa cham[illegible].

[illegible] Murat frappa plusieurs fois [illegible] obtenir de réponse. Au bout [illegible] ou enfonça la porte et [illegible] Napoléon profondément éva[illegible] sur le sofa. Deux médecins [illegible] appelés, et ils réussirent [illegible] une heure à lui rendre l'usage [illegible] sens. Tout indiquait une tentative [illegible]. La gouverneur du Cassel vint [illegible] au château, où tout était dans [illegible] confusion. Le gouverneur [illegible] que le matin et il a envoyé [illegible] long rapport au quartier-général.

ROBERT E. LEE.

Le général ROBERT E. LEE, ancien commandant en chef des armées confédérées, est mort hier, 12 octobre 1870, à neuf heures et demie du matin, à Lexington, Virginie.

Encore un nom illustre à ajouter à la liste des grands-hommes, auxquels la Virginie s'honore d'avoir donné naissance. Digne rejeton d'une famille de patriotes, allié à la famille de Washington, Robert E. Lee a noblement mis en pratique les traditions de ses ancêtres, et ses panégyristes pourront, sans être taxés d'exagération, établir un parallèle entre lui et George Washington. Même courage et même héroïsme, même simplicité alliée à la grandeur d'âme, même persévérance dans les revers, même modestie dans la victoire ; on dirait deux figures fondues dans le même moule, deux échantillons du même type : celui du sage et du patriote.

Si, moins heureux que son devancier, Lee n'a pas réussi à affranchir son pays d'un joug injuste, il n'en a pas moins conquis, dans quatre années d'une lutte incessante et gigantesque, des titres à l'admiration du monde entier aussi bien par ses vertus civiques et par l'élévation de son caractère que par ses talents militaires. Il a su faire plus, il a commandé le respect de ses adversaires et son nom est tenu en aussi haute estime dans les Etats du Nord que dans ceux du Sud.

La mort de Robert E. Lee, bien qu'elle ne fût pas imprévue, n'en frappera pas moins d'un coup douloureux toute la population des Etats du Sud, pour l'indépendance de laquelle il avait si vaillamment combattu ; elle plongera dans le deuil tous les anciens compagnons d'armes du héros virginien, et elle causera dans toute l'étendue des Etats-Unis, chez tous les esprits généreux des regrets sincères.

C'est une grande perte pour une nation que celle de pareils hommes, car ils sont rares ceux qu'on peut citer comme des modèles de toutes les vertus.

Des plumes plus habiles que la nôtre se chargeront de rendre justice à ce grand homme, et de transmettre en traits ineffaçables, à la postérité, cette noble et imposante figure qui appartient déjà à l'immortalité. C'est avec une sincère émotion de regret que nous traçons ces quelques lignes pour rendre un dernier hommage à celui dont nous avons si souvent fait l'éloge de son vivant.

Le temps nous manque pour donner une biographie complète de Robert E. Lee : les principaux traits de sa carrière sont d'ailleurs bien connus de ses concitoyens.

Il était fils de Henry Lee, ancien gouverneur de la Virginie et l'un des généraux les plus renommés de la guerre de l'Indépendance, et il avait épousé la fille de George Washington Parke Custis, fils adoptif de George Washington. Elève distingué de West Point, Robert E. Lee se fit remarquer dans la guerre du Mexique, et il fut un de ceux qui contribuèrent le plus au succès de la campagne, dont le général Scott eut les honneurs. Plus tard, lorsque Scott dirigeait la première attaque contre Richmond, il répondit à quelqu'un qui lui demandait pourquoi il n'arriverait pas à Richmond aussi vite qu'il était arrivé à Mexico : "parce que ceux qui m'ont aidé à aller à Mexico, sont précisément ceux qui m'empêcheront d'arriver à Richmond."

A l'époque de l'élection d'Abraham Lincoln à la présidence, Lee était lieutenant-colonel de cavalerie dans l'armée régulière des Etats-Unis. Dès que l'Assemblée de la Virginie eut voté l'ordonnance de sécession, il donna sa démission et vint mettre son épée au service de son état natal, où il fut nommé commandant des milices. Aussitôt après le transfert du gouvernement confédéré de Montgomery à Richmond, il fut nommé major-général et envoyé d'abord dans la Virginie occidentale, puis, plus tard, à Charleston et à Savannah.

Lee fut un des cinq majors-généraux élevés au grade de généraux de l'armée régulière, et il remplaça Beauregard au commandement des forces confédérées en Virginie. Dans le cours de la guerre, il fut nommé général en chef de toutes les armées confédérées.

On sait le reste : ses luttes héroïques contre les armées innombrables que le Nord lançait, les unes après les autres, à la conquête de Richmond, ses brillantes victoires, ses deux invasions en Pensylvanie, et cette résistance opiniâtre de la dernière campagne qui se termina par la reddition des armées confédérées réduites au chiffre de 90,000 hommes, quand les relevés officiels des armées du Nord accusaient un effectif de plus d'un million d'hommes.

C'est le père du général Lee qui, en faisant l'éloge de George Washington, a dit de celui-ci : "le premier dans la paix, le premier dans la guerre, et le premier dans le cœur de ses concitoyens." On pourra dire de Robert E. Lee qu'il a été aussi grand dans la défaite que dans la victoire, et que nul parmi ceux qu'il a combattus ne l'a égalé en talents militaires et en vertus civiques.

Le général Robert E. Lee était âgé de 63 ans, 8 mois et 23 jours. Il était, depuis la paix, président du Collège Washington, à Lexington, Virginie. Il laisse plusieurs enfants, dont deux ont servi dans les armées confédérées.

PAR LE TELEGRAPHE.

Mort du Général Robert E. Lee.

Nous avons reçu hier soir à six heures les deux dépêches suivantes annonçant la mort de l'illustre patriote virginien :

Lexington, Virginie, 12 octobre 1870, 7 heures du matin, via Millsboro.

Des symptômes d'un caractère défavorable se sont manifestés depuis deux jours dans la maladie du général Lee, et son état commence à exciter les plus graves appréhensions chez ses amis et chez ses médecins. Ceux des membres de sa famille qui se trouvent éloignés ont été appelés auprès de lui.

Lexington, Virginie, 12 octobre, 10 heures du matin, via Millsboro.

Le général Robert E. Lee, le héros de cent batailles, a rendu le dernier soupir ce matin à neuf heures et demie. Il est mort des suites d'une congestion au cerveau, à l'âge de 63 ans, 8 mois et 23 jours.

Richmond, 12 octobre—Le *Dispatch* vient de recevoir le télégramme, qui suit :

Lexington, Virginie, 12 octobre.—Le général Robert E. Lee est mort ce matin à neuf heures et demie. Il a commencé à aller plus mal lundi et il a continué à décliner jusqu'à sa fin.

Tous les bureaux et magasins sont fermés ; les cloches sonnent et la communauté tout entière est plongée dans la plus grande tristesse.

CHERIZY.—Ce village, que les Prussiens ont brûlé après en avoir été repoussés, d'après nos dépêches de nuit, est à quelques kilomètres au Nord-Est de Dreux, sur la route qui conduit à Houdan.

Une Protestation contre la Révolution du 4 Septembre.

Le *Français* a publié le document suivant qui est signé par les chefs du centre gauche du Corps législatif dissous par M. Jules Favre et ses collègues :

Immédiatement après la dissolution du Corps législatif, un grand nombre de députés s'étaient réunis dans le dessein de publier un récit complet des événements qui mettaient obstacle à l'accomplissement du mandat que les électeurs leur avait confié, et de faire connaître la conduite qu'ils avaient résolu de tenir en présence de ces événements. Ils ont nommé, à cet effet, une commission. Les députés ayant été empêchés de se réunir de nouveau, les membres de la commission, s'inspirant des sentiments unanimes manifestés par leurs collègues, ont rédigé l'acte suivant :

Le dimanche, 4 septembre, à deux heures, M. le président du Corps législatif déclarait que la séance publique était suspendue pour permettre à la Chambre de se réunir dans ses bureaux.

Les bureaux étaient appelés à nommer une commission chargée d'examiner trois propositions diverses tendant à pourvoir aux circonstances exceptionnelles dans lesquelles se trouvait le pays et à assurer tout à la fois la défense nationale et le fonctionnement d'un gouvernement régulier.

La séance publique devait être reprise dès que la commission se trouverait en mesure de présenter son rapport.

A deux heures et demie, alors que la plupart des bureaux sont encore à délibérer, la salle des séances est subitement envahie. Cependant la commission nommée terminait vers trois heures son travail. Le président de la commission fait avertir M. le président de la Chambre que le rapport est prêt. Mais en ce moment toute délibération est rendue impossible par la présence de la foule, qui remplit non seulement les tribunes, mais la salle des séances tout entière.

Malgré les efforts de la commission et d'un grand nombre de députés réclamant l'évacuation de la salle, il ne peut être procédé à cette mesure.

A quatre heures, les députés sont obligés, pour délibérer, de se transporter dans une des salles de l'hôtel de la présidence. En l'absence du président, empêché par suite de violences dont il a été l'objet, la séance est présidée par M. le vice-président Alfred Le Roux, assisté des cinq secrétaires de la Chambre. Dès qu'elle se trouve réunie, l'assemblée, qui compte plus de deux cents députés présents, proteste, sur la proposition de l'un de ses membres, contre l'attentat dont elle vient d'être l'objet, déclarant hautement qu'elle ne reconnaît à aucun groupe de citoyens le droit de disposer des destinées du pays.

Lecture est donnée ensuite du rapport de la commission. Ce rapport concluant à la nomination d'une commission de gouvernement élue par le Corps législatif, est adopté.

Mais, dans le même moment, l'assemblée est informée que plusieurs députés se sont transportés à l'Hôtel-de-Ville, et que le projet de constituer un gouvernement provisoire y est discuté.

Plusieurs députés, espérant éviter les divisions en présence du péril imminent qui menace la patrie, proposent de tenter une démarche auprès de ceux de leurs collègues qui ont quitté le Corps législatif, dans l'intention hautement proclamée de calmer l'effervescence populaire et de sauvegarder l'ordre.

Sur l'invitation de leurs collègues, quelques députés se rendent à l'Hôtel-de-Ville, avec le dessein de faire comprendre aux membres qui s'y sont transportés la nécessité de s'appuyer sur la représentation nationale, seule force légale et organisée, pour constituer un gouvernement et pour unir tous les efforts de la nation contre l'étranger.

La séance est levée à cinq heures et demie ; elle est reprise à l'hôtel de la présidence, dans la même salle, à huit heures du soir, sous la présidence de M. Thiers, assisté des secrétaires.

MM. Jules Favre et Jules Simon se présentent au sein de l'assemblée et déclarent qu'au moment où a eu lieu la démarche faite auprès d'eux, un gouvernement provisoire, acclamé par la foule réunie sur la place de l'Hôtel-de-Ville, était organisé, et que la République était proclamée.

Après avoir entendu cette déclaration et avant de se séparer, l'Assemblée signe une protestation.

Le lendemain de ce jour, paraissait au *Journal officiel* un décret de dissolution de la Chambre, et l'accès du palais législatif était absolument interdit, même aux députés qui se présentaient isolément.

Tels sont les faits qui mettent les représentants de la nation hors d'état d'accomplir la mission qu'ils tiennent d'elle.

Si la Chambre n'adopte pas en ce moment la résolution de se transporter immédiatement sur un point du territoire où elle pourrait délibérer en liberté, c'est qu'elle obéit à la préoccupation de ne point entraver les efforts de ceux qui, prenant le pouvoir aujourd'hui, ont assumé sur eux l'immense responsabilité de faire face à la défense nationale.

Les membres du Corps législatif ne sauraient renoncer aux droits qu'ils tiennent du suffrage universel, et qui ne peuvent être invalidés que par lui. Mais ils persisteront tous à se dévouer à l'intérêt sacré de la défense nationale, et ils considèrent que c'est en ce moment le premier devoir d'un bon citoyen.

Les membres de la commission,
Marquis de Talhouet, comte Daru, Buffet, Josseau, Martel, Johnston, Lefébure.

☞ Les comités de machines à coudre des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour familles

SUR LA LOIRE.

On écrit de Blois, 12 septembre, au *Constitutionnel* :

La ligne d'Orléans et toutes ses branches qui s'en vont plonger très avant dans le Midi et le Sud-Ouest de la France étaient samedi 10, dimanche 11, parcourues par d'énormes trains bondés en quelque sorte de gardes mobiles, de troupes d'infanterie et de cavalerie. Samedi, vers trois heures, un régiment tout entier d'artillerie, avec chevaux, canons et de nombreuses mitrailleuses toutes neuves, marchait sur Paris par la voie rapide.

Toutes les stations et tous les bureaux télégraphiques jusqu'à la Loire, sont mis à l'abri d'un coup de main par des palissades analogues à celles qui sont appliquées à la défense des portes de Paris et des chevaux de frises ; les hulans ne font plus peur.

Tous les habitants des fermes et villages de Seine-et-Oise, des immenses plaines de la Beauce et ceux du Loiret font transporter leurs grains à Paris ou à Nantes et Bordeaux, et tous leurs bestiaux bien au delà de la Loire ; en un mot, un vide complet et bien décidé se fait dans un immense rayon autour de la capitale.

D'un bout à l'autre de la France, où qu'on aille aujourd'hui, c'est la guerre ! la guerre ! et rien que la guerre qui se prépare. Le matin, dès quatre heures, on bat partout le rappel, toute la journée on fait l'exercice ; à Blois on il s'organise avec un entrain splendide une véritable petite armée de gardes mobiles avec une compagnie d'artilleurs, il y a des tirs à la cible tous les matins.

La mairie, qui est au bout du superbe pont sur le quai oriental de la rive droite est incessamment encombrée de *mobiots*, qui vont se faire inscrire et recevoir, en attendant mieux, les uns le fusil à tabatière, les autres l'ancien fusil à piston.

Blois avait pour préfet M. le vicomte de Ganville, que le gouvernement de la défense nationale a remplacé par M. Alph. Lecanu, qui est d'une activité résolue et d'une remarquable énergie.

Blois, militairement parlant, depuis l'avènement du nouveau préfet, n'est plus, comme Paris, qu'une ville de guerre.

Il paraît que les bois du bassin de la Marne et de la haute Seine sont déjà garnis en permanence par toutes sortes de francs-tireurs.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de l'armée régulière et des gardes mobiles ; mais le son côté la garde nationale ne perd pas son temps.

Elle commence à manœuvrer parfaitement.

La cour d'honneur du prodigieux château de Blois, si bien restaurée par Duban, est du matin au soir un champ de manœuvre, de même que toutes les places, quais et boulevards ; l'élan est incomparable.

Les bataillons de Blois, composés de jeunes gens solidement charpentés, déjà rompus à la discipline, du reste d'une intelligence remarquable, n'attendent qu'un mot d'ordre pour voler à la défense de Paris.

En Touraine et dans le Blaisois, les officiers de remonte achètent et payent bien tous les chevaux qui remplissent les conditions exigées.

On est en pleine vendange, sur les deux rives de la Loire. Elles ont, à ce qu'on assure, l'abondance et la qualité.

La Loire est littéralement à sec. Son lit, qui est immense, n'est en ce moment qu'une large plaine de sable, accidentée de quelques maigres flaques d'eau.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine pour familles, aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, en 1870. Bureaux, 183, Canal.

LE VAUDEVILLE DANS LA TRAGÉDIE.—Un honnête jardinier de Besancourt, près de Reims, est arrivé hier à Bruxelles, après mille péripéties de voyage, apportant à son maître et à sa famille,—réfugiés depuis quelque temps déjà dans notre capitale,—des nouvelles de leur immeuble.

D'un entretien de deux minutes que nous avons eu avec ce brave gardien de la propriété, nous reproduisons plus d'un [illegible] :

" Les Prussiens, nous disait-il, n'ont rien détruit, rien abîmé, seulement, ils ont bouleversé les caves, et on ne peut tant [illegible] faire trembler rien que d'y songer ! Dans la cave de monsieur il y avait pas mal de champagne. Au bout d'une heure, il n'en restait pas un seul verre. Alors il est arrivé une nouvelle bande, et ceux-là se sont mis aussi à la maraude dans les caves. Ils [illegible] par découvrir une vingtaine de bouteilles d'eau de Seltz ; ils ont cassé les goulots, les bouchons ont sauté... et ils ont pompé jusqu'à la dernière goutte de l'eau de Seltz.—Mais on leur a produit le même effet ; ils se sont trouvés tous deux aussi gris les uns que les autres."

Souscription Française.

LISTE No. 7.

B. Matharan	[illegible]	Cash	2 50
J. M. Abadie	5 00	C. Ravanat	1 00
J. P. Dutrey	5 00	Louise Maures	10 00
D. Lhez	5 00	Th. Gollain	25 00
J. Souble	5 00	Claudine Goosy	5 00
J. Laglaise	5 00	Franc. Casentre	5 00
J. P. Dastas	2 00	H. Samuel	5 00
J. Maumus	2 00	E. D. Levy	10 00
J. Douat	5 00	B. Terret	5 00
W. Constans	2 00	G. P. Gros	1 00
François Senac	5 00	Un Prussien	7 00
Bertrand Pujol	2 00	Deux Prussiens	3 00
Jean Detrey	5 00	J. Batt	5 00
Hippolyte Dutrey	5 00	L. Casson	5 00
Baptiste Senac	3 00	Abadie	5 00
J. M. Gerde	5 00	J. Laffont	5 00
Jean Sallee	5 00	Louis Soulé	1 00
P. Renaudin	1 00	P. Godchaux	5 00
Jean Claverie	2 00	Clément Fos	5 00
R. Watkins	1 00	Emc Latreyte	5 00
Jean Discarée	5 00	Jacques Saux	5 00
P. T. Ladoux	1 00	Jean Birdgaray	5 00
P. J. Bourdette	1 00	P. S.	5 00
Louis Videu	1 00	Irénée Soulé	5 00
Auguste Lacase	5 00	S. Hayem	15 00
J. P. Villemeux	5 00	J. Jouet	10 00
B. Lapeyrade	5 00	Jacques Marc	5 00
François Crochet	5 00	J. B. Montané	5 00
Marcellin Francis	2 00	J. Tassin	5 00
Louis Breffeilh	5 00	C. Keller	2 00
Paul Claverie	5 00	A. Cobut	1 00
Louis Croisi	2 00	M. Laporte	5 00
Ph. Vidou	1 00	A. Meynier	1 00
Louis Roquevert	5 00	Pierre Duffort	5 00
Joseph Prat	5 00	P. Nougué	1 00
P. Lagus	1 00	J. Botto	1 00
Jean Leonard	1 00	François Lugoz	1 00
J. Daco	1 00	J. Diesia	5 00
J. Lamont	1 00	François Voirin	10 00
J. Abadie	1 00	M. J. Donation	20 00
J. Durand	1 50	H. G. Casenavette	5 00
Benoit Carambat	5 00	M. P. Dufieu	5 00
Ferd. Sarradet	25 00	J. Escat	5 00
Joseph Gandry	3 00	H. Dutrey	5 00
Justin Ferran	5 00	Ange Fos	3 00
C. Miranne	2 00	L. Dutrey	5 00
Abadie	1 00	Vincent François	5 00
Mme Cordes	1 00	Jean Masseys	5 00
Louis Senat	1 00	O. Cloireau	5 00
Madame Pool	5 00	Daulin	5 00
M. Louis	1 00	Schwobel	1 00
Jean Momus	2 00	J. B. Mauroculas	1 00
J. Sedasse	2 00	J. P. Crosère	5 00
Ed. Danty	1 00	G. Couture	2 00
J. Voisin	5 00	Laur. Dumestre	5 00
F. Fardet	1 00	Verrier François	25
		Ducoste Rohan	2 00

Listes précédentes .... $ 547 75 / 9166 35

Total $9714 10

CHRONIQUE LOCALE.

RAPPORT MORTUAIRE.—Du 10 au 11 octobre à 6 heures du soir, il y a eu à la Nouvelle-Orléans 28 décès dont 14 causés par la fièvre jaune. Voici la liste nominale des personnes qui ont succombé au fléau.

Angelica Cartane, 15 ans, née en Italie, Champs Elysées 16.

Joseph Adams, 2 ans et demi, né à la Nouvelle-Orléans, rue Craps 223.

Andrew Flanagan, 42 ans, Irlande, rue du Camp 165.

Salina Stern, 8 ans, Prusse, Infirmerie Touro.

Geo. Kerby, 42 ans, Irlande, Hôtel Dieu.

Jonh S. Kolimann, 58 ans, Allemagne, Hôpital de Charité.

Herman Holster, 20 ans, Allemagne, Hôpital de Charité.

Geo. Schneider, 22 ans, Allemagne, Hôpital de Charité.

Frank Noerns, 38 ans, Allemagne, Hôpital de Charité.

Antonio Ardelt, 30 ans, Allemagne, Hôpital de Charité.

Antonio Sofia, 50 ans, Italie, Hôpital de Charité.

Eugène Schmidt, 31 ans, Suisse, Hôpital de Charité.

Michael Jahe, 44 ans, France, Hôpital de Charité.

John McGarry, 25, Pennsylvanie, Hôpital de Charité.

ENQUÊTE.—Nous avons rapporté le meurtre du capt. R. L. Bradley, poignardé sans bruit, samedi soir vers les 7 heures, au café-grocerie de M. James Colins, au coin des rues Carondelet et Erato. Dans l'enquête faite à ce sujet par le coroner Roche, un témoin, le col. Wingfield, dépose que Bradley n'était certainement pas pris de boisson, tandis que deux autres témoins, M. Miles Sharkey et M. James Collins, déposent le contraire avec une assurance égale. M. Collins dit que James Ryan, McPherson et Brown étaient entrés dans son établissement pour boire un coup avec Bradley : qu'il les vit bientôt s'enfuir, poursuivis par Bradley, qui avait en main un couteau tiré. Ce dernier rentra deux minutes après et me montra une blessure qu'il avait reçue. Nous nous approchâmes alors de la porte qui ouvrait sur la rue Erato, et je l'invitai à attendre un moment pour que je pusse me procurer le moyen de le faire conduire chez lui. Il était complètement ivre et ne reconnaissait pas la rue. Je ne sais s'il a été poignardé dans mon établissement ou ailleurs. Je n'ai pas entendu de querelle.

CLUB DU 6ME WARD.—Un mass meeting des démocrates de ce ward a eu lieu mardi soir. Une série de résolutions ont été présentées, dénonçant la conduite de Warmoth et de ses adhérents. Cette assemblée était présidée par Geo. D. Logan. Les orateurs qui ont pris la parole sont : MM. Voorhies, Mouton, Michel et Armstrong.

NOYÉ.—Une jeune négresse nommée Christine Rich s'est noyée dans le fleuve, en face de Kennerville, hier, en voulant prendre un baquet d'eau.

ENFANT ÉCRASÉ.—Hier soir, à 5 heures, M. Joseph Howell a été arrêté pour avoir laissé son cheval passer sur une enfant de deux ans, fille de Mme Virginia Singleton, demeurant rue Howard. On prétend que M. Howell se trouvait dans un état à ne pouvoir pas conduire sa monture.

TENTATIVE DE VOL.—Mardi soir, vers 10 heures, quelques personnes inconnues ont essayé d'entrer dans la maison d'école du 12e ward, dans un but évident de vol ; mais n'ayant pu s'introduire, elles se sont retirées. On ne voit pas trop ce qu'elles auraient pu prendre dans une maison d'école où il n'y a jamais rien à voler que des bancs dont les voleurs ne se soucient guères, mais il est singulier que cette même bâtisse ait été déjà plusieurs fois le point de mire des voleurs et des incendiaires.

VOL.—Un voleur est entré mardi matin, vers 2 heures, dans la maison de M. Voisin, au coin des rues Constantinople et Pitt, mais il a été forcé de s'en aller sans rien emporter, attendu que les personnes de la maison, éveillées par le bruit qu'il faisait, l'ont surpris un peu trop tôt dans son expédition. Il s'était introduit dans la maison en coupant les lames des persiennes du rez-de-chaussée. Avis aux propriétaires résidants qui n'ont d'autre clôture que cette faible barrière.

UN GRAND ANNIVERSAIRE.—La Société Italienne du Tiro al Bersaglio est sortie hier en grande pompe pour célébrer l'anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, le 12 octobre 1492. Cette découverte est un des plus grands événements des temps modernes et le nom de Colomb est un de ceux qui ne périront jamais, à moins que le monde ne périsse. Nous concevons donc que la Société Italienne se soit mise en frais pour perpétuer les honneurs si bien dûs au génie de l'homme qui dota l'ancien monde d'un monde nouveau, et nous devons avouer que la célébration d'hier a été tout à fait digne de ce grand anniversaire.

L'organisation des carabiniers Italiens a paru dans tout son éclat et a fait l'admiration de tous ceux qui ont vu passer la procession. Une excellente musique la précédait. En l'honneur du jour, l'Hôtel de Ville, et plusieurs bureaux de journaux avaient arboré des drapeaux. La Société s'est rendue dans la salle du Lycée où plusieurs discours ont été prononcés en anglais, en italien et en français.

Le capitaine F. A. Johnson et M. Jeo. B. S. Dimitry ont parlé en anglais, le Dr Dell' Osto en italien et M. J. Passama Doménech en français, devant un nombre considérable de dames et de messieurs qui n'ont pas épargné leurs applaudissements aux orateurs. Le manque d'espace nous force à renvoyer à demain la publication du discours de M. Doménech. Tous ces discours ont été du reste fort appréciés.

Parmi les personnes qui se trouvaient sur la plateforme des orateurs nous avons remarqué M. S. Satamini[illegible], président de la Société Italienne, M. F. Pini, vice-président, le Dr Dell' Orto, secrétaire et M. U. Bassetti, trésorier. Les principaux officiers des Bersaglieri sont : A. Sansoni capitaine, et les lieutenants Sedotti et Sarilli de la 1re compagnie, et Joseph Fantutti, les lieutenants Trois et Motz de la 2d compagnie. S. D. Amico et V. Lamentin, porteurs d'étendard.

Après ces cérémonies la Société s'est reformée en procession et a parcouru les principaux quartiers en honorant d'une fanfare musicale les bureaux de plusieurs journaux. Après quoi elle s'est dispersée. Le grand maréchal de la procession était M. Barretti, assisté de M. Simarelli et autres membres.

Plusieurs officiers de la Société italienne ont ensuite invité les membres de la presse et d'autres personnes à un élégant dîner préparé au restaurant des Quatre-Saisons, rue de Chartres, où un toast a été porté à la mémoire de Christophe Colomb.

La nouvelle de la mort du général Lee a inspiré à M. Dimitri un touchant et éloquent tribut, en réponse à un toast à la mémoire du général, toast qui a été porté avec une triste et profonde solennité par tous ceux qui étaient présents.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—La vieille femme de couleur qui soupa, il y a plusieurs semaines, les cheveux de la jeune fille amenée de force chez elle à Alger par quelque bandit, dans le but évident de voler sa chevelure, a été convaincue d'assaut et batterie, suivant l'accusation qui pesait sur elle, mais cela sans aucun forcément sa condamnation pour vol. Quant à l'individu qui avait usé de violence envers la jeune fille pour la conduire dans le repaire de la vieille femme, il a réussi à échapper jusqu'à présent à toutes les recherches de la police.

FEU.—Hier soir, vers minuit, le feu a pris dans une bâtisse en briques à trois étages rue Julia, où était établie une manufacture de balais, exploitée par P. Harmand. La bâtisse appartenait à J. L. Storry. On présume que le feu a été mis exprès, car on avait un témoin [illegible] [illegible] de la Commune [illegible] le [illegible] d'alarme est été [illegible]. La perte est d'environ [illegible]. Rien [illegible] de l'assurance.

[illegible] dernier, dans l'après-midi, est arrivé à Marseille le mécanicien Mary, qui était détenu au bagne de Toulon pour le meurtre d'un agent de police à Paris. Il a été accueilli par un grand nombre de démocrates et de membres de la Société Internationale marseillaise. Le soir, il s'est rendu à une réunion donnée par ces derniers dans la salle de l'Alhambra, où son entrée a été saluée par d'énergiques applaudissements. Mary est un homme encore très jeune. Il a une physionomie ouverte, intelligente, empreinte même d'une certaine douceur. Son regard seul annonce une grande énergie. L'assemblée n'a cessé de l'applaudir, pendant toute la soirée, une très-vive sympathie. Il est parti pour Paris.

(*Sémaphore*)

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches spéciales à l'Abeille.)

Détails sur la bataille d'Orléans.

Bonne conduite des zouaves du Pape et des mobiles.

Les Prussiens à Beaugency, au-delà d'Orléans.

Les troupes françaises considérablement renforcées.

Leur résolution de résister à outrance.

Les Prussiens refoulés à Dreux.

Bataille entre le Mont-Valérien et St.-Cloud.

Les Prussiens sont battus et forcés de se replier sur Versailles.

Les Français regagnent la position d'où les Prussiens comptaient bombarder Paris.

On prépare un ballon pour aller de Tours à Paris.

Bonne conduite de Gambetta.

Départ de Garibaldi pour l'armée.

Protestation contre la déposition du Pape.

Nouvelles Européennes.

Londres, 12 oct.—Les communications télégraphiques avec Aden et l'Inde, par la voie du câble de la Mer Rouge, a été rétablie cette après-midi.

Tours, 12.—Le ministère a reçu ce qui suit d'un courrier qui a pu traverser les lignes prussiennes.

Il y a eu une bataille le vendredi 7 courant entre le fort du Mont Valérien et St. Cloud, sur le côté occidental de Paris. Les Français, sous le général Ducros ont fait une sortie en force, et ont complètement battu les Prussiens qui ont été repoussés jusqu'à Versailles, et qui ont ainsi perdu les positions qu'ils occupaient récemment, et d'où ils auraient pu bombarder la partie occidentale de Paris.

Des avis de différentes parties de la France confirment les outrages reprochés aux Prussiens contre les populations et les villes sans défense. Les succès des francs-tireurs sont suivis de l'incendie des villages, et de l'arrestation des autorités. En vue de ce terrible état de chose le gouvernement de Tours a soumis des observations aux autorités militaires prussiennes et aux ambassadeurs des puissances neutres.

Châteaudun, 12 oct.—L'ennemi a été battu et repoussé à Dreux.

Moreuil, 11 octobre, midi—Les éclaireurs de l'ennemi ont retraité devant l'approche des francs-tireurs et des gardes mobiles.

Tours, 12 oct.—Le gouvernement est convaincu de la bonne foi du général Bourbaki.

Des pièces de cinq francs à l'effigie de la république commencent à circuler.

Florence, 12 oct—Le lieutenant-général La Marmora est entré à Rome hier et a été reçu avec des démonstrations cordiales par le peuple.

Londres, 12 oct—On a aperçu une flotte française à Heligoland.

Les autorités à Altona et autres ports, ont été averties d'enlever les bouées extérieures et d'éteindre les feux des ports pour empêcher une surprise. Le steamer des Etats-Unis *Plymouth* est arrivé à Kielh, bien que ce port soit ostensiblement fermé par le blocus.

On attend la d'autres navires de guerre américains.

Londres, 12 oct—Le général Burnside a remis à Jules Favre l'assurance donnée par Bismarck que l'Allemagne permettra que les élections aient lieu.

Le *Times*, dans son article financier d'aujourd'hui, parle avec découragement du canal de Tehuantepec, mais approuve la route du Niagara et pense que cette dernière entreprise sera un succès.

Tours, 12 oct.—Les messagers qui avaient été envoyés à Orléans, où l'on se battait avec les Prussiens, sont revenus. Ils rapportent que les Français étaient beaucoup moins nombreux que les Prussiens, qu'ils ont été littéralement écrasés par leur artillerie et refoulés dans les faubourgs de la ville. Quelques barricades avaient été élevées et nos forces en ont profité pour se mettre à l'abri.

Les zouaves du Pape et les mobiles se sont conduits avec grand courage, mais les troupes régulières ont fui au premier feu. Aucune d'elles n'a fait de résistance sérieuse, et beaucoup ont jeté leurs armes en fuyant.

Les Prussiens, après la défaite des Français, ont ouvert le feu sur la ville. Il y a eu nombre d'incendies causés par les obus. La gare du chemin de fer et plusieurs autres grands établissements ont été détruits. Aux dernières dates les habitants d'Orléans fuyaient dans toutes les directions.

A une heure avancée, hier soir, les Prussiens avaient poussé au Sud jusqu'à Beaugency et Meung, au delà d'Orléans. On craint que les zouaves du Pape ne soient cernés et pris.

D'autres troupes françaises dans ce voisinage occupent une bonne position et de grands renforts leur ont été envoyés pendant la nuit. On rapporte que plusieurs gros canons ont été envoyés de Bourges. Les troupes françaises à Beaugency et à Meung sont excellentes. Elles se composent de gardes nationaux et de mobiles et sont résolues à résister jusqu'à la dernière extrémité.

En vue de l'urgence du cas, Garibaldi est parti ce matin pour le théâtre de la guerre.

Il y a ici un grand mouvement de francs-tireurs. Des troupes de toutes sortes sont poussées en avant avec toute la célérité possible.

Le gouvernement a renouvelé sa détermination à user de représailles pour les atrocités prussiennes, et si les fonctionnaires d'Ablis sont exécutés un nombre égal de prisonniers prussiens seront fusillés.

Bruxelles, 12—Le rapport suivant lequel le ministre prussien à Bruxelles aurait été rappelé est démenti.

Il y a eu hier un meeting à Mechlen pour protester contre la déposition du Pape. Beaucoup d'enthousiasme dans la protestation. L'archevêque de Mechlen présidait, et parmi les participants se trouvaient les archevêques de [illegible] et de Calcutta. La protestation a été adoptée à l'unanimité.

Tours, 12—Le rapport officiel de Beaugency dit que les Prussiens sont entrés hier soir à Orléans. Les troupes françaises sont sur la rive gauche de la Loire. Elles ont reçu aujourd'hui des renforts considérables, y compris dix batteries de campagne. Pas de nouvelles de Paris aujourd'hui.

On prépare ici un ballon qui essayera de descendre à Paris.

Signor Trappoli, grand maître des Francs Maçons d'Italie, qui doit veiller à l'organisation des volontaires italiens, est arrivé à Tours.

Gambetta a donné des ordres pour que les autours complets des forces armées de France soient faits à son département. Il a envoyé un nombre de jeunes gens énergiques dans les provinces pour organiser les mouvements militaires, mais avec la recommandation de ne pas se mêler de politique.

La *Gazette de France* et l'*Union* publient une adresse [illegible] du comte de Chambord au peuple de France.

Le gouvernement dément le rapport suivant lequel le comte de Palikao aurait demandé à reprendre le commandement de l'armée de Lyon.

Le *Moniteur* de ce jour publie une lettre de remerciement de Gambetta aux Américains May et Reynolds qui ont présenté au gouvernement le ballon avec lequel ils ont pu s'échapper de Paris.

Nouvelles de Washington.

Washington, 12—Le directeur des postes a donné l'ordre qu'on expédie les malles pour Cuba des villes du Sud, à Cedar Key, Floride, par la voie de la Nouvelle-Orléans, et de là à la Havane par les steamers de la ligne Morgan.

Nouvelles Diverses.

Columbus, Ohio, 12—Le juge Lewis D. Campbell est probablement élu dans le troisième district, [illegible] républicain.

Cincinnati, 12—Les nouveaux rapports portent la majorité de Stevenson le [illegible]. La plus [illegible] majorité dans le com[illegible]

té de Hamilton est de 2600. Les retours du 6e district, où le général Denver lutte contre deux républicains, sont contradictoires.

Indianapolis, 12—Le résultat de l'élection est douteux ; les deux partis réclament l'Etat ; on ne connaîtra le résultat positif que par le relevé officiel.

Les retours jusqu'à ce soir indiquent l'élection des démocrates suivants : M. C. Kerr, W. S. Holman et D. W. Voorhies. Le 6e et le 9e districts sont douteux. La composition politique de la législature est douteuse.

Richmond, 12—MM. Barbour et Walker ont été arrêtés aujourd'hui par le chef de police et mis sous caution, dans la crainte d'une nouvelle rencontre.

New-York, 12—Arrivés : steamers Champion, Clyde, Ottawa, Mongomery, Mesopolis, Minnetonka et Russia.

Memphis, 12 oct—Les Italiens de notre ville ont célébré, hier, l'anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, en faisant une procession avec bannières italienne et américaine.

Indianapolis, 12 oct—On donne officiellement les majorités suivantes, obtenues dans les comtés :

Allen, démocrate, 1,800 ; Bartholomew, démocrate, 650 ; Blackfort, démocrate, 206 ; Boone, républicain, 181 ; Carroll, démocrate, 50 ; Carr, démocrate, 230 ; Clark, démocrate, 600 ; Clay, démocrate, 150 ; Dowes démocrate, 150 ; Decatur, républicain 100 ; Delaware, républicain, 100 ; Floyd, démocrate, 370 ; Fountain, démocrate, 330 ; Falton, dém., 104 ; Grant, rép., 400 ; Green, dém., 50 ; Hancock, dém., 504 ; Harrison, dém., 111 ; Henricks, rép., 1000 ; Harlington, rép., 50 ; Jay, rép., 20 ; Jefferson, rép., 500 ; Johnson, dém., 600 ; Knox, dém., 580 ; Kosciusko, rép., 200 ; Lawrence, rép., 225 ; Madison, dém., 640 ; Marion, rép., 1200 ; Marshall, dém., 425 ; Monroe, dém., 30 ; Montgomery, dém., 260 ; Morgan, rép., 300 ; Noble, rép., 150 ; Ohio, dém., 17 ; Orange, dém., 200 ; Owen, dém., 450 ; Parke, rép., 750 ; Posey, dém., 650 ; Pittman, dém., 500 ; Randolph, rép., 1400 ; Scott, dém., 250 ; Shelby, dém., 550 ; Spencer, rép., 5 ; Steuben, dém., 850 ; St-Joseph, rép., 710 ; Sullivan, dém., 1274 ; Union, rép., 342 ; Vanderburg, rép., 250 ; Vigo, dém., 100 ; Wabash, rép., 800 ; Washington, dém., 437 ; Wayne, rép., 1800 ; Wells, dém., 450, While, dém., 80 et Whitely, dém., 465, majorité.

Indianapolis, 12 oct—Sur cinquante-et-un comtés dont l'élection est connue, il n'en est pas un seul qui soit officiel. 31 de ces comtés donnent aux démocrates une majorité de 12,719, et 25 autres donnent une majorité de 1260 aux républicains.

Pittsburg, 12 oct.—Le 6me district donne 151 voix de majorité aux républicains ; le 20me, 700 aux démocrates ; le 21me, 500 aux démocrates ; le 22me, 2445 aux républicains ; le 23me, 20 aux républicains ; le 24me, 900 aux mêmes.

New-York, 12—Ce qui suit est un état officiel de la situation de la compagnie télégraphique de l'Union de l'Ouest :

Au 1er juillet 1870 cette compagnie avait 112,191 milles de fils contre 104,574 l'année dernière, ce qui est une augmentation de 7,607 milles de fils. Dans le cours de l'année dernière, il y a eu une augmentation de 521 bureaux et de 688 installations télégraphiques.

Les recettes brutes pour l'année finissant le 1er juillet 1870 ont été de $7,316,918, 30—en 1870, de $7,138,737 98. Diminution $178,180 ou 1/3 pour cent.

Les grosses dépenses pour l'année finissant le 1er juillet 1870 ont été de $910,772—en 1869 de $4,568,117 ; augmentation 342,655 ou 7 1/2 pour cent.

Le nombre de messages pendant l'année a été de 22 pour cent de plus que pour l'année précédente.

Du 1er octobre 1869, quand les taux étaient réduits, au 1er mars 1870, 5 mois, le gain net a été de $947,870. Du 1er mars 1870 au 1er août 1870, 5 mois, le gain net a été de $946,083, ce qui est une augmentation de 11 6/10 pour cent.

Si l'augmentation continue sur ce taux, le bénéfice net pour l'année prochaine serait de $2,246,000, auquel il faudrait ajouter $300,000, résultant de l'abolition des droits. Nous pouvons cependant espérer beaucoup mieux pour l'avenir, l'amélioration s'étant jusqu'ici progressivement soutenue. (Le télégraphe fait ici l'historique des résultats produits par la réduction du tarif.)

Marchés européens.

Liverpool, 12 oct., midi—Coton calme. Uplands 8 1/2 à 8 5/8. Orléans 8 3/4 à 8 7/8.

Marchés Américains.

New-York, 12 oct—Coton inactif et en baisse. Vendu 2500 balles. Midd. upl. 15 3/4. Farine un peu plus ferme.

N. York, 12—Wall Street est légèrement troublé par des histoires de spéculations venant de Broad Street, mais cette spéculation serait à court de $6,000,000 d'or emprunté et qu'il faudrait rendre. Les banques de New York ont 12 millions et demi d'or contre 20 millions 1/2 l'année dernière. Ces chiffres montrent avec quelle facilité, dans l'état du marché, quelques personnes pourraient faire une razzia sur l'or. On attend cependant. En attendant, la grandeur des intérêts qui sont en jeu tient en éveil l'attention de beaucoup de gens.

New-York, 12—Laine calme et ferme ; Californie 24 à 22 ; Peaux fermes.

New-York, 12 oct. au soir—L'or était plus ferme à l'ouverture des opérations ; il était excité plus tard et très actif à la clôture. Les 62 à 113 3/4, les 64 à 112 1/2, les 65 à 111 7/8, les New à 110 3/8, les 67 à 110 1/2, les 68 à 110 5/8, et les 10-40 à 106 3/4.

Memphis, 12 oct—Coton languissant et nominal : Middling 14. Reçu 895 ; exporté 1171.

Galveston, 12—Coton ferme—Bon ordinaire 12 3/4. Stock 6,083.

Charleston, 12—Coton plus facile mais en bonne demande. Mid. 14 1/2. Stock 17,144.

Louisville, 22—Toile d'emballage ferme. Prix sans changement. Coton plat et en baisse. Mid. 14 3/4. Farine ferme, Extra de famille 5 25. Porc 26. Jambons fourrés 25. Graisse 16. Whiskey 88.

Cincinnati, 12—Coton plat et sans changement. Farine calme. Maïs inactif et en baisse. Graisse 16. Porc en bonne demande 28. Tabac calme et sans changement.

St-Louis, 12—Farine sans changement. Maïs plat et en baisse. Whiskey 89. Porc ferme à 25 50. Bacon ferme.

Mobile, 12 oct—Coton plat avec tendance à la baisse. Pas d'affaires. Midd. 14 1/4. Stock 23,629.

Savannah, 12 oct—Coton actif. Midd. 14 1/2. Stock 37,502.

Nouvelles des Rivières.

Louisville, 12 oct—Le rivière a baissé de 4 pouces depuis hier, et il n'y a que 34 pouces d'eau aux chûtes, mais les bateaux peuvent passer le barre de Portland. Il y a une légère crue en-dessus d'ici, qui se fera sentir demain. Le temps est couvert et froid.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 11 oct., 6 h. P. M.—Arrivée, la barque anglaise Agta, en 45 jours, de Bordeaux, avec une cargaison générale.

Passe du Sud-Ouest, 12 oct., 6 h. P. M.—Arrivé, le schooner Mai, en 10 jours d'Utilla, avec des fruits.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 12 oct—On annonce que le gouvernement prussien a adressé une vive remontrance aux Etats-Unis contre les expéditions d'armes pour la France.

On attend le général Bourbaki à Tours d'un moment à l'autre.

On s'est encore battu près d'Orléans. Le gouvernement de Tours n'a pas de nouvelles d'un résultat favorable.

Berlin, 12—Le steamer *Hermann*, parti de New-York le 26, est arrivé. Aucun croiseur français n'a été vu pendant la traversée.

Tours, 12—Le ministre de la guerre publie les nouvelles officielles qui suivent, reçues d'Orléans hier à une heure avancée :

"La scène de la bataille aujourd'hui était si rapprochée de la ville que les obus prussiens tombaient dans les faubourgs d'Orléans.

Des troupes envoyées de Tours ont formé leur jonction avec le 15ème corps d'armée près d'Artenay.

Un engagement sérieux a recommencé devant St-Quentin.

Tours, 12—La santé de Garibaldi exige qu'il se repose avant d'entrer en campagne.

LES ELECTIONS.

Ohio.—Les républicains disent qu'ils ont emporté l'Etat par 15,000 voix de majorité.

Ils gagnent un membre du Congrès dans le Premier District et il est possible qu'ils en gagnent un autre dans le Neuvième.

L'élection de Schenke est considérée comme douteuse.

INDIANA.—Les Républicains gagnent dans les villes de la [illegible], perdent dans les portions de l'Etat. La lutte dans tout l'Etat est serrée.

On n'a encore reçu aucunes nouvelles des districts [illegible] qui sont douteux.

PENNSYLVANIE.—Les Républicains ont emporté l'Etat.

La ville de Philadelphie donne aux Républicains une majorité de 4,091 voix.

Les Républicains perdent un candidat [illegible] dans le Troisième District.

Les Démocrates élisent un membre du Congrès dans le Sixième District.

Les Républicains ont élu [illegible] dans le Quatrième District.

Les démocrates ont probablement élu Myers dans le 10e district, ce qui ferait le gain d'un membre dans la délégation pennsylvanienne.

[illegible] le vote [illegible] a été faible, mais il y a peu de changement dans les résultats.

Les comtés [illegible] sont très satisfaits du résultat des élections d'hier.

Philadelphie, 12 oct—Le *Press* de Forney dit que Kelley [illegible] élu dans le 4me et Schoemaker dans le 12me district, bien qu'on considère généralement leur élection comme douteuse.

[illegible] a été élu dans le 5e district. La [illegible] des républicains, dans le 13e district, est de 2000. Le [illegible] et le [illegible] sont [illegible] certains.

Les Républicains auront une majorité de cinq voix au Sénat de l'Etat ; c'est un gain de deux voix.

La Chambre reste ce qu'elle était l'année dernière.

Richmond, 12 octobre — Le *Dispatch* vient de recevoir, de Stanton, la dépêche suivante :

Il est arrivé ici, hier soir, de Langton, un message qui annonce que l'état du général Lee a beaucoup empiré. Ses médecins disent que sa maladie a pris un caractère plus grave et ses amis sont inquiets.

New-York, 12—Farine calme et ferme. Coton plat et en baisse. Bon ordinaire 14 3/4. Low-Middling 15 1/2. Mid. Uplands, 15 3/4. Orléans 15 1/2. Vendu 1000 balles.

New-York, 12 oct—Or 112 5/8. Sterling 8 1/2 et 9 1/2. 5-20 de 62, 112 7/8.

AUTRES NOUVELLES.

(Dépêches spéciales au *Picayune*.)

New York, 12 octobre—Tout prouve que la Prusse est anxieuse de mettre fin à la guerre. Des milliers de soldats meurent de maladie.

Le *World* exprime l'opinion que Bazaine réussira à s'ouvrir un chemin à travers les lignes ennemies.

NOUVEAUX DETAILS SUR LES OPERATIONS MILITAIRES.

La prise d'Epernon est racontée comme suit par un correspondant :

Le 4 octobre, une force allemande s'est avancée sur Rambouillet, à 8 lieues de Versailles, contre Epernon, sur la route postale de Chartres. A Filardeaux, les Allemands rencontrèrent des gardes nationaux français et les rejetèrent sur Epernon après une lutte acharnée. Epernon, situé sur une hauteur, au confluent de trois petites rivières, était occupé par un corps considérable de gardes mobiles et un détachement de ligne et d'artillerie. La position était forte et a été vigoureusement défendue, mais les Prussiens, déployant le courage le plus obstiné, ont réussi à tourner le flanc des Français, à les déloger d'Epernon et à occuper la place.

Un télégramme de Fontainebleau, du 4, confirme en ces termes l'engagement déjà rapporté près de cette ville :

Les francs-tireurs ont rejeté sur Chailly une force considérable de Prussiens, tant fantassins que cavaliers, qui menaçaient Fontainebleau. Soixante ennemis ont été mis hors de combat.

Un autre rapport s'exprime ainsi sur cette même affaire :

Un correspondant, qui est au quartier-général prussien, à Versailles, télégraphie qu'un engagement important a eu lieu près de Chailly, à 9 lieues environ des positions allemandes de Villejuif. Une force prussienne considérable avait été envoyée en reconnaissance vers Fontainebleau, pour s'assurer si les Français occupaient les positions abandonnées il y a quelques jours par les Allemands. Ceux-ci, arrivés derrière le château Joinville, se trouvèrent en présence d'un fort détachement français, massé sur la route menant à Châteaubleau. Ils attaquèrent avec énergie, mais après une heure de combat, qui leur coûta des pertes hors de proportion avec le but de l'expédition, ils se retirèrent en bon ordre.

—On écrit de Spa :

"Mme la comtesse de Majan organise en ce moment, parmi les grandes familles qui séjournent dans cette ville de bains, un concert dont le produit intégral sera versé dans les mains de M. le trésorier de l'Association belge de secours aux militaires blessés (œuvre de la Croix rouge)."

Les misères de l'invasion.

On écrit du Mans, 19 septembre au *Constitutionnel* :

Les trains sur toutes les lignes subissent en ce moment des retards considérables et il ne faut rien moins que l'énergique et intelligente surveillance des compagnies de chemins de fer, pour éviter des accidents. Ainsi le train qui part de Tours à 5 h. 30 et qui arrive ordinairement au Mans à 9 heures est arrivé hier à 2 heures du matin, avec un retard de 5 heures ! L'émigration parisienne envahit tous les hôtels, toutes les chambres. Et avec cela un grand nombre de soldats logés chez l'habitant ! J'ai vu toutes les peines du monde à trouver à l'hôtel du Pélican, après avoir frappé à cinq ou six portes, un matelas dans un corridor. C'est en pareil cas qu'il faut faire contre fortune bon cœur.

Les stations de chemin de fer regorgent de voyageurs, de fuyards se repliant à l'approche des avant gardes prussiennes.

Dans mon wagon se trouvait un brave propriétaire des environs de Corbeil, dont la maison a été entièrement pillée par les hordes du roi Guillaume.

Ils s'abattent par bandes de mille sur les villages, rançonnent les habitants, fouillent les meubles, dépouillent les armoires et s'approprient, sans façon, le linge, etc. A leur entrée dans les villages, ils trouvent les routes barricadées par des abattis d'arbres, mais ils ne se gênent nullement pour requérir les paysans et leur faire déblayer la voie, en les menaçant de brûler le village s'ils refusent d'obéir à la corvée à quiconque tenterait de résister à leurs injonctions. Il parait cependant que l'armée prussienne, malgré ses succès terrifiants, est fort démoralisée. Mon compagnon de voyage me racontait que les hussards qui étaient venus envahir sa demeure se plaignaient amèrement de l'existence qu'ils menaient.

La guerre ne leur est personnellement d'aucun profit. Elle ne se fait qu'au bénéfice du roi de Prusse ; quant à eux, pauvres diables ployés sous le joug d'une discipline de fer, ils ne peuvent qu'obéir sans murmurer, comme le soldat de Scribe. Leurs vêtements sont en lambeaux et ils ont fort mauvaise mine. Encore les uhlans et les hussards ont-ils moins à souffrir que la troupe de ligne qui ne participe pas aux réquisitions, ni aux exactions auxquelles se livrent les petits détachements d'éclaireurs et d'avant-gardes.

Pour ceux-ci tout est bon. Quand ils font irruption dans une habitation, ils s'emparent de tout ce qui leur tombe sous la main. Ils aiment surtout à changer de linge, toutefois lorsqu'ils ont pris des chemises ou des chaussettes, ils ne poussent pas le scrupule jusqu'à laisser celles qu'ils quittent. Dans l'armée prussienne on à Corbeil, on de vent rien laisser traîner. Il faut pourtant espérer que le siège de Paris mettra un peu d'ordre dans les affaires de ces drôles et que beaucoup d'entre eux, sinon tous, ne chargeront point la barque à Caron du fruit de tant de brigandages et de rapines.

J'ai appris qu'à Corbeil l'état-major prussien du premier corps d'armée s'était installé chez M. Darblay, ancien député, et y avait déjeuné. Après quoi les troupes avaient passé la Seine sur un pont de bateaux auquel avaient travaillé, selon le système prussien, des paysans, pour se diriger sur Paris d'une seule traite. Il est à supposer qu'ils tenteraient une attaque du côté d'Ivry. Ils auraient alors affaire aux efforts combinés des ouvrages de Charenton et de Bicêtre.

Le Mans a un aspect tout-à-fait guerrier. La ville regorge de troupes. Il est question d'établir ici un vaste camp qui servirait d'auxiliaire à l'armée de la Loire, dont le centre serait à Tours. On ne rencontre partout que des soldats rejoignant leurs corps respectifs avec armes et bagages. Les trains sont encombrés de recrues de la classe de 1870, regagnant leurs dépôts. A la vue de tous ces hommes on se sent rassuré. Il est, en effet, facile de constater que les mouvements de troupes se font avec intelligence, esprit de suite et d'après un plan savamment arrêté.

Partout les régiments de marche s'organisent avec ordre ; les vivres, les munitions se concentrent avec régularité et méthode. D'ici à huit jours les jeunes gens de la classe de 1870 auront rejoint leurs corps. Dans un mois ils seront suffisamment exercés, et je puis vous affirmer qu'à cette époque, si Paris fait son devoir comme l'ont fait si glorieusement Strasbourg, Verdun, Montmédy, Toul, Bitche, Phalsbourg, la France pourra mettre en ligne une armée immense prête à écraser ses envahisseurs.

Pour cela il faut que Paris se montre à la hauteur de sa tâche. Il est le cœur de la patrie. C'est à lui de ne se laisser faire aucune blessure. A cette condition les bords fleuris chantés par Mme Deshoulières serviront de tombeau aux Hans du XIXe siècle.

Le Matériel Français.

Autre détail guerrier. On envoie à la *France* des renseignements qui méritent d'être médités.

Dans la lettre d'un artilleur rhénan, publiée par la *Kreutz-Zeitung*, je trouve ce passage à propos de la bataille de Gravelotte : "Les obus français ne nous causèrent aucun mal ; ils n'éclataient que rarement." Or, dans la campagne du Mexique, alors qu'Orizaba était assiégé, nos obus éclataient si peu que, lorsque les Mexicains eurent levé le siége, on put en racheter un grand nombre recueillis intacts par les Indiens. Ce fait me préoccupe, et j'en parlai à des officiers d'artillerie.

Ils attribuaient l'inefficacité de nos projectiles à ce que l'eau de mer avait dû les détériorer pendant la traversée. Mais pourquoi, à Gravelotte, nos obus produisent-ils aussi peu d'effet qu'à Orizaba ? La question vaut la peine d'être étudiée. Je voudrais, tant je la trouve sérieuse, que nos ingénieurs y prissent garde ; car faut-il plus pour perdre une bataille que l'emploi de mauvaises munitions ?

Remarquez qu'à Sedan, d'après les correspondances anglaises et allemandes, l'infanterie prussienne n'eut pas d'efficacité [illegible] ; il est encore établi que notre artillerie avait à l'ennemi que de faibles dommages.

Il doit y avoir quelque vice dans la fabrication de nos obus, et il serait urgent d'y remédier. La longue portée des pièces prussiennes ne saurait être invoquée pour expliquer notre infériorité. On s'est battu à 1500 mètres, but que dépasse de beaucoup nos canons rayés. Quant à la maladresse de nos artilleurs, elle ne peut être admise, et je n'admets pas davantage cet argument.

Des officiers ayant assisté à la bataille de Sedan que l'interroge, s'accordent à déclarer que l'ennemi les foudroyait à distance, sans se montrer.

A Solferino, rappelons nous que, sans nous en douter, nous décimions les réserves autrichiennes qui se supposaient elles-mêmes hors de portée. Je ne crois pas que les Prussiens tirent au hasard, mais ils ont étudié plus que nous cet effet meurtrier de l'artillerie à distance. Que nos artilleurs à Paris, tirent de temps à autre hors de vue sur les points que doit occuper l'ennemi ; leur feu sera d'autant plus meurtrier que les Allemands, sachant qu'il n'est pas dans nos coutumes d'agir ainsi, auront pris moins de précautions contre ce danger.

"LA PERLE," POUDRE DENTIFRICE. Les dents sont d'une importance capitale, sans elles il n'y a ni vraie beauté, ni bonne digestion. Pour les conserver faites usage tous les jours de la PERLE, poudre dentifrice, préparée par M. A. Griffo. Cette poudre blanchit et conserve admirablement les dents ; prévient ou arrête la carie ; tonifie et vivifie les gencives ; parfume la bouche et la maintient dans un parfait état de propreté.

C'est, au dire de tout le monde, la meilleure poudre dentifrice parue jusqu'à ce jour.

Elle se vend 20 cents la boîte seulement, à la Pharmacie, rue Royale, 235, coin Hôpital.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $55. Bureaux, 183, de la rue du Canal.

MARIÉ le 5 octobre 1870, à l'église Ste-Marie, par le Révérend Père Gouvenot de la Rivière, M. BIENVENU PECOUL à Mme Vve A. DAUPHIN, née Céline Brandle.

Décédé à la résidence de M. C. H. Davis, Rio Grande City, Texas, JULES M. GROSJEAN, âgé de 38 ans, et natif de la Nouvelle-Orléans.

Décédé, hier, à cinq heures de l'après-midi, à l'âge de 18 ans, ACUNDA GOMILA, épouse de [illegible] SINTES, native de Malon (Espagne). Les amis des deux familles, ainsi que les Officiers et les Membres de la Société Ætna No 14, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de son mari, rue des Bons Enfants, entre les rues St Antoine et Bagatelle.

Décédé, le 12 octobre, à l'âge de soixante-treize ans, AMILCAR LANGSDORFF, natif de Bordeaux. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à quatre heures précises. Le corps est exposé au No 158 rue Bienville, entre Bourgogne et Dauphine.

New-Orleans Board of Brokers.

Nlle-Orléans, 12 octobre 1870.

A la nouvelle reçue en cité de la mort du GÉNÉRAL ROBERT E. LEE il a été résolu, à l'unanimité que ce Bureau s'ajourne jusqu'à vendredi, 14 courant, en témoignage de respect à sa mémoire illustre.

12 oct—1 E. BOUNY, secrétaire.

JACOB OTT,
Entrepreneur et Constructeur,
184 .... RUE DELORD 184
(Place Tivoli.)

TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT.

Il s'occupe lui-même des réparations générales de magasins et de résidences.

Il fait et répare les caves. Fait des devis pour constructions nouvelles.

Les ordres laissés à l'atelier ou à la boîte 225 du Mechanics Exchange, No. 30, rue Union, entre St-Charles et Carondelet, seront exécutés avec promptitude.

ENTREPOT DE TAPIS
Au No 17 de la Rue de Chartres.
A. BROUSSEAU & CO.,
IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Rideaux, Ardeaux, Articles de Tapisserie, Stores, Couvertures de Tables, Crin, Rideaux Dentelle, Corniches, etc.

Bureau de la Compagnie New-Orleans City Rail-Road.

Nlle-Orléans, 12 octobre 1870.

A UNE assemblée du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue aujourd'hui, un dividende de QUATRE PIASTRES par action a été déclaré, payable aux actionnaires à partir du 20 courant. Les taxes des Etats-Unis seront payées par la Compagnie. W. P. SINNOTT, Secrétaire.

ENTREPOT
de Tapis et de Toiles Cirées.
ELKIN & CO,
168 .... RUE DU CANAL 168

RECOIVENT en ce moment, des Tapis Anglais, Velours et Bruxelles, de [illegible] ... [illegible]

BON MARCHÉ EXTRÊME.

Champagne !

100 Caisses Champagne, Cie. HEIDSIECK. — Aussi — Vins de Bordeaux en barriques et caisses, vin du Rhin, Abricots et Cerises à l'eau-de-vie, Eaux-de-vie, etc. A vendre par BERCIER & REINE, 6, Vieille-Levée.

MASS MEETING DEMOCRATE

UN grand MASS MEETING des Démocrates de la Paroisse d'Orléans aura lieu SAMEDI, 15 octobre, à 7 heures et demie du soir, sur la PLACE LAFAYETTE, à l'effet de Ratifier les Nominations de Parti. Plusieurs orateurs distingués harangueront l'assemblée. Les clubs démocrates et tous les citoyens opposés au régime actuel des Carpet-Baggers et des [illegible] sont invités à y assister ; [illegible] ceux qui désirent délivrer le peuple.

Venez-y-tous !! Venez-y-tous !!

Appareils Vaporifères Portatifs
— DU —
Dr LEFEBVRE

POUR prendre soi-même, ou administrer à domicile, des bains de vapeur de toute sorte, des fumigations et des douches aux malades, dans le lit.

[illegible]

☞ Le Dr LEFEBVRE, qui se propose de passer quelques mois à la Nlle Orléans, peut être consulté, de midi à deux heures, chez le Dr. Mercier, dentiste, No 68 rue Bienville, coin Royale [illegible].

OUVERTURE DES ECOLES.
La Maison Lelièvre,
174 .... rue Royale 174
Succursale rue Baronne No 5, près Canal.
[illegible]

POUR LA TOUSSAINT,
A VENDRE CHEZ
LELIÈVRE,
174, rue Royale et à la Succursale, No. 5, rue Baronne, près Canal.

10,000 COURONNES ET GUIRLANDES [illegible]

$15 de Récompense.

Perdu, avant-hier, à 5 heures P. M., une jeune CHIENNE à raté couleur paille, ayant un collier en cuivre et [illegible]. La susdite récompense sera donnée à la personne qui la ramènera au No 21, rue des Remparts, entre Ursulines et Hôpital.

Café Rio.

EN débarquement du navire "Ledburg," de Rio Janeiro, à vendre, au plus bas prix du marché, par RULEFF, RAIMONDY & CO., No 30 rue Natchez.

AVIS.

DE BONNES APPRETEUSES EN MODES trouveront de l'emploi de suite [illegible] en s'adressant au magasin de M. J. GALINIER, rue Royale, No [illegible].

Biscuits Reading
DE HUNTLEY & PALMERS.
En débarquement du navire "Waverley" de Liverpool,
1000 Boîtes en fer-blanc de toutes dimensions, de CRACKNELS, des marques [illegible]
A vendre aux détaillants et aux familles, par J. B. SOLARI, [illegible] rue Royale.

Bière de Jeffrey et Macaroni.

180 [illegible] de Macaroni d'Italie, frais, [illegible] J. B. SOLARI, [illegible] rue Royale.

Water-Works. Water-Works.
C. L. CHAPOTEL.
ENCOIGNURE des rues Bienville et Dauphine, [illegible]

Collège des Jésuites,
A l'angle des rues Commune et Baronne.

CETTE institution dont la réouverture, pour le prochain cours d'études, LUNDI, 17 octobre. Pour tous les détails que l'on pourrait désirer, s'adresser au collège, à côté de l'Eglise de l'Immaculée Conception.

LOTERIE
d'une Corbeille garnie par
Mme MARGUERITE DEMONTIGNY,
Au Profit des Blessés Français.
130 Billets .... 50 cents le Billet.

☞ On s'inscrit à la Librairie de MM. Méhert & [illegible], coin Chartres et Bienville, où la Corbeille [illegible].

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS,
[illegible] rue Vieille-Levée, [illegible]

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT
DuCandi en gros et en petits bâtons,
Tout espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de candis nougats,
Candis étoilés,
Candi amer (Horehound),
Candi tressé,
Candi dur,
Pouding, Kisses américaines,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins ;

Et tout ce qui se rattache à CON. MERCE DE CONFISERIE.
Toute espèce de GATEAUX
ornés et simples.
GATEAUX DE MARIAGE
faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Cassettes de toutes grandeurs
Poudre de pâte de gomme,
Pastilles or et argent,
Bonbons de fantaisie,
Fleurs de tous genres,
Cornets d'abondance,
Bonbons de fantaisie,
Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

NORMAN & REISS — GROSSISTES

RUE VIEILLE-LEVÉE.

CANDI
Bon Ton.

BOITES A SURPRISES.

Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte contient
UNE SURPRISE.
MONTRES EN OR ET EN ARGENT,
CHAINES DE MONTRES,
ÉPINGLETTES,
POUR DAMES ET MESSIEURS,
BOUTONS DE MANCHES,
BOUTONS DOUBLES,
BOUCLES D'OREILLES,
ETC., ETC., ETC.

Manufacturés par GEO. MILLER & SON 68 Market St., Philadelphie.

300 DOUZAINES, venant d'arriver, et A vendre en détail à 25 cents, par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

FLUIDE PROPHYLACTIQUE
DE DARBY.

TOUTES les familles devraient se procurer, de suite, cet étonnant désinfectant. Le choléra et la fièvre se [illegible].

Modes et Confections.

DÉSIREUSE de répondre au bienveillant patronage que lui prodigue sa nombreuse clientèle, Mme E. TRIBOUT vient de disposer de nouveaux arrangements pour l'amélioration de son établissement. [illegible]

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 23 septembre 1870.

LES séries C. et D., des bonds et des coupons de cette institution, dues à A. B. Rosman ou à A. B. R. ayant été rachetées, le public est prévenu de ne pas les négocier, attendu qu'ils ont été volés dans la nuit du 9 janvier dernier. [illegible]

E. L. FEIRE, Caissier.

GEO. MC GIBBON & CO.
141 .... RUE DU CANAL 141
COIN BOURBON.

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Ils reçoivent en ce moment un grand assortiment d'ETOFFES A ROBES et les offrent à des prix qui engageront tous ceux qui s'adresseront à eux de acheter. Ils choisissent eux-mêmes leurs marchandises, [illegible]

Les attentions des négociants [illegible] des planteurs est appelée sur leur "JOBBING DEPARTMENT" qui leur permet de remplir les ordres à des conditions aussi favorables que celles d'aucune autre maison de la ville.

Le stock se compose en partie de :
Etoffes à robes,
Epingline,
Clan plaids et Tartans,
Mode de Paris,
Parisiennes et Grisailles,
Mohair Paris,
Plaids d'Ecosse,
Merinos, Rep, &c.
Etoffes noires,
Drap d'Alpa,
Serge Henriette,
Bonp Veuve,
Bombasine et Serge anglaise,
Brilliants,
Popelines anglaises,
Alpacas popeline,
Mohair Impératrice,
Crêpe anglais et français,
Alpacas, Merinos, &c, &c.

DÉPARTEMENT DES SOIERIES.

Soieries noires et unies en couleur, Gros grain, Poult-de-soie, couleur et à raies. Un choix complet de SOIERIES BLANCHES RICHES, Satins en couleur et noirs, Velours [illegible].

FLANELLES.

Un assortiment complet de Flanelles blanches et en couleur, Flanelles Opera unies et à carreaux, Flanelles françaises rouges et bleues, pour sacs de dames.

Drap dit Honey Comb, toutes couleurs. Un nouveau drap de dames pour dessus de jupes et [illegible] — la grande mode.

ZÉPHYRS.

Jaquettes Franklin de dames, Manteaux, Sacs, et Gilets d'enfants, Coiffures de dames et d'enfants, Manchons, Bonnets, Basques, &c. Un choix de Châles brochés, à carreaux, brodés, cachemire noir, Châles Zéphyr blanc, &c, &c.

DÉPARTEMENT DES BRODERIES.

Notre département de broderies est probablement le plus complet de la ville et il suffit de l'examiner pour l'apprécier. Nous appelons donc l'attention des dames sur ce qui le compose.

Nous avons en outre un grand assortiment d'articles faits.

Le département de Bonneterie est au complet. Rideaux dentelle et mousseline brodés ; Rideaux Jacquard et brochés ; Calicos, Chintz anglais, à meubles.

— EGALEMENT —

Un grand assortiment d'articles d'habillement de toute espèce.

Le magasin peut exécuter tous les ordres que leur confieront les négociants commissionnaires, &c.

W. H. HENNING,
Marchand de Groceries et de Vins,

REMERCIE ses amis et le public du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour et a l'honneur de leur annoncer qu'il a ouvert, au

No 75 de la rue du Camp,

un nouveau et vaste magasin où ils trouveront un beau stock de GROCERIES, de VINS, de LIQUEURS, &c., des premières qualités et un fonds complet d'articles français, anglais et allemands.

Sa grande expérience dans ce genre d'affaires le met à même de choisir les marchandises qui conviennent au marché de la Nlle Orléans.

Il espère mériter, par ses soins et sa loyauté, l'appui dont il a été honoré dans le passé.

Il se consacre d'un léger bénéfice et garantit [illegible] tout ce qu'il vend.

W. H. HENNING.

MADAME H. BAUSSET,
ACCOUCHEUSE,

INFORME les familles qui l'honorent de leur confiance, qu'elle est de retour de France [illegible], et s'adresser à son nouveau domicile rue Bourgogne No 62, entre les rues St-Louis et Conti.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 12 OCTOBRE—CLASSE [illegible]

[illegible] 26 1 65 11 26 40 [illegible] 56 31 3 46 2 48 72 —

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, ont lieu en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.
HOWARD SIMMONS & Co., Contracteurs.

Nous soussignés, [illegible] Union, Nlle-Orléans, [illegible] notre signature [illegible], Louisiane, ce 12 octobre 1870.
R. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

VIVA ROMA!
Capitale d'Italia.

AVVISO AGLI ITALIANI.

Tutti gli Italiani residenti alla Nuova Orleans sono cordialmente invitati ad assistere ad una Grande Riunione che avra luogo DOMENICA PROSSIMO, 16 corrente, nella Sala Coliseum Hall, No. 31 strada Bienville, alle ore 11 A. M., collo scopo di stabilire il modo di celebrare degno [illegible] grand fatto dell' UNIONE D' ITALIA, effettua [illegible] del potere temporale del Papa, et l' occupazione della Citta Eterna per le truppe Italiane.

11 oct—3t COMITATO pro tem.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 4 octobre 1870.

A la demande d'une majorité des actionnaires, une assemblée des actionnaires aura lieu le MERCREDI, 9 novembre, à 12 heures, pour décider s'il convient de changer la Banque en Banque Nationale.

Par ordre des Directeurs,
GEORGE A. FRERET, Caissier.

Compagnie d'Huile Paroline
— ET DE —
Gas Portatif.

CHANGEMENT DE LOCAL.

CETTE compagnie a transféré son magasin aux Nos 94 et 96 de la rue Gravier, près Magasin, où elle continuera le commerce, (en gros) de

Toute espèce de Lampes et de tous les Fixtures.

Elle appelle l'attention du public sur sa nouvelle lanterne destinée à l'éclairage des rues des villes et des villages.
[illegible] de lampes de [illegible] et de lanternes de hangars à vendre.

C. H. ZIMMERMANN & Co,
Aux Nos 94 et 96 de la rue du Canal,

RECOIVENT, en ce moment, un stock complet de
Bracelets "Band"
Bracelets, chaînes,
Montres, [illegible]
Médaillons [illegible],
[illegible] et
[illegible] en argent,
Argenterie riche en [illegible], et
Services,
Orfèvrerie Aiblatée et
Christophe,
Couverts de table,
[illegible]
et encore.

Ils réparent et dessinent les bijoux et reinstallent les diamants.

Réparation de montres et de régulateurs. Tous les employés de la maison parlent le français et tous les articles sont pleinement garantis.

Maison P. Mallard,
Encoignure Royale et Bienville,

ANNONCE à sa nombreuse clientèle qu'il vient d'arriver d'Europe et du Nord, où il a fait un choix d'un magnifique assortiment de marchandises [illegible]

Sucre ! Sucre ! Sucre
300 caisses Sucre de la Havane, jaune, pour grocerie. [illegible]
A vendre par
WM. H. VREDENBURGH,
Au No. 8 de la rue Peters.

Cognac.
100-5 [illegible] Vine Growers Company, de [illegible]
A vendre en bouteille et droits payés, par
WM. H. VREDENBURGH, Au No 8 de la rue Peters.

Vitres Françaises.

2100 caisses Vitres de toutes grandeurs assorties.
A vendre par
WM. H. VREDENBURGH, Au No 8 de la rue Peters.

Pharmacien.

UN PHARMACIEN parlant l'anglais et le français, [illegible]

Infirmerie de la Nouvelle-Orléans
Au No 149 de la rue du Canal,
sous la direction des
Drs CHOPPIN, BRICKELL, BEARD & BRUNS

REÇOIT les personnes atteintes de la fièvre jaune et d'autres maladies. [illegible]
J. DICKSON BRUNS, D. M., Médecin résidant.

AUX PLANTEURS SUCRIERS.

Barriques de Chaux, de Rosendale ; Chaux à Sucre, A DES PRIX REDUITS.
[illegible] H. BONNABEL,
Au No 8 de la rue Bienville, entre les rues Douane et Bienville.

G. L. FEVRE,
148 .... Rue Royale 148
IMPORTATEUR
de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRES ET MÉGISSÉS, CHÈVRES en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS,
Reçoit par chaque steamer d'EUROPE et de NEW-YORK un bel assortiment de cuirs français et américains, serges anglaises, élastiques, [illegible], fils à coudre et pour machine, tiges de bottes, [illegible]
AGENT DE LA SEMELLE DE L'OUEST ET DE NEW-YORK.

Propriétés à vendre et à louer.

Grocerie à vendre,
POUR CAUSE DE DÉPART.

GROCERIES — Se vendra, au prix d'inventaire, le fonds et le bail d'une GROCERIE située dans le Deuxième District, faisant de bonnes affaires. S'adresser, entre 4 et 5 heures, à E. HENO, No 4, rue Johnson.

A louer,

Les maisons Nos [illegible] rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine ; chacune convenable pour une petite famille.
S'adresser No 24 rue de l'Esplanade.

A LOUER.

La résidence en briques située à l'angle Nord-Ouest des rues Bourbon et Quartier, avec installations de gaz, cheminées à bain, etc., le tout en parfait état.
S'adresser à C. Dufour, rue Bienville.

A LOUER.

A partir du 1er octobre, la MAISON située à l'encoignure sud-est des rues Kerlerec et Bourgogne [illegible]. S'adresser au bureau de M. C. Dufour, No. 73, rue Bienville.

A LOUER.

A TRÈS BAS PRIX, et l'on s'adresse immédiatement, les deux maisons [illegible] situées à l'angle des rues [illegible], Sixième District. Elles sont pourvues de [illegible] chambres. [illegible]

A LOUER.

Pour le 1er octobre, le haut de la maison située à l'encoignure des rues Bourbon et St-Louis. [illegible] S'adresser chez Mme Vve CHARLES LAMBERT, No 31, rue d'Orléans, à l'angle de la pharmacie de M. Chavel.

A LOUER.

La résidence en planches, à deux étages, rue Dauphine No 168, près de la rue Esplanade, avec gaz, citerne et water works. On [illegible] S'adresser à C. HOPKINS, 20 rue de l'Union.

A Louer.

Le rez-de-chaussée du magasin No 32 de la rue St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles. S'adresser à Bernard [illegible].

A louer.

UN TERRAIN de 64 sur 120 pieds, rue des Remparts, No 82, entre St. Philippe et Ursulines. [illegible] S'adresser rue de Chartres [illegible].